

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2018

PRESENTS : Mesdames DEMIGNE Amélie, DEBRION Marie-Claude, GALEYRAND Elsa, AMOUROUX Marie-Pierre, Messieurs, CHABAUD Christian, LOVERINI Dominique, BERGOIN Olivier, , SAUVADET Michel, GUILLAUME Julien, RETAILLEAU Laurent, ROCHE Romain, ROUGET Yvon, RUIZ Ernesto

POUVOIRS : Madame PEYRY a donné pouvoir à DEMIGNE Amélie,
Madame VESSIERE Séverine a donné pouvoir à ROUGET Yvon.
Madame DEMIGNE Amélie est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 Décembre 2017 ok unanimité

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif à l'unanimité des présents.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR RENTREE 2018

Lors du dernier conseil de classe, la majorité des enseignants et parents d'élèves délégués se sont prononcés en faveur du retour aux 4 jours.

La réunion du 20 mars devra acter ce choix par un vote pour validation auprès des différents services concernés (Inspection Académique, Agglo Pays d'Issoire...)

SUBVENTIONS EUROPÉENNES EQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

La communauté d'agglomération a demandé un recensement des besoins des écoles pour le changement de matériel numérique. Des devis sont à fournir et les fonds européens (FEDER) peuvent prendre en charge 60% des frais.

DÉLIBÉRATION AFIN DE MODIFIER LES STATUTS DU SIVOM DE LA RÉGION D'ISSOIRE

Adoption des statuts du dernier conseil syndical de Coudes pour intégrer les communes Aubière, Le Cendre et Romagnat
ok unanimité

DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA DISSOLUTION DU SIVOM DU PAYS DE CHAMPEIX BRANCHE RELAIS TÉLÉ

La branche relais télé du SIVOM du pays de Champeix qui concerne les communes de Neschers, Champeix et Montaigut n'ayant pas été reprise par la communauté d'agglomération, la commune de Champeix reprend l'actif de ses comptes, soit 9222,78 euros ;

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

>Travaux Assainissement Saint Julien, déroulement normal, fini sous 1semaine
>Travaux Rue du Pont, il a été rappelé à l'entreprise de ne pas monter par le sens interdit en venant du cimetière, sauf si ils peuvent mettre des feux ou à défaut une personne pour la circulation.

Précision faite que pour le goudron à refaire il faudra penser aux eaux pluviales.
De plus le problème de trou sous la chaussée au numéro ? est également soulevé une nouvelle fois

Enfin, il serait judicieux de profiter de la présence de l'entreprise électrique pour faire enlever d'anciens poteaux au sol.

>Travaux du vestiaire

Les délais sont maintenus, fin des travaux pour fin avril.

Etude en cours pour le cheminement jusqu'à la passerelle.

Prévoir une convention d'utilisation des locaux pour le RCMB et toute association qui en fera la demande.

>Cote de Merle. Les travaux effectués par un habitant en contrebas du chemin ne permettent plus le passage en toute sécurité. Le passage d'un géomètre est prévu par Mr le Maire pour clarifier les choses et envisager une mise en sécurité du domaine communal.

>Local Chauve-souris. Des travaux de peintures ont été effectués. Des radiateurs vont être installés. Cette salle communale pourra servir aux cours de musique de la Vallée Verte et pour toute association de la commune souhaitant se réunir.

EMPRUNT VESTIAIRE

Emprunt de 80000 euros au CA sur 15 ans à 1.35%.

DÉLIBÉRATION FACTURE RÉPARATION TRACTO

Le changement du moteur du tracto peut être réglé en investissement pour un montant de 13 925.72 €. Une délibération prévoyant cette dépense au budget article 21571 opération 237 pour 13 925.72 € doit être prise. Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

>La prochaine réunion du conseil est fixée au 6 avril.

>Le repas du CCAS pour les plus de 60 ans sera le 18 mars.

>Le dossier de demande de subvention pour la voirie a été déposé. Concernant les parkings, le FIC n'est pas accepté.

>Accord à l'unanimité pour la subvention 2018 de l'ensemble instrumental de la Vallée Verte.

>Une demande d'aide d'urgence a été faite pour la mise en sécurité de la falaise de la rue du pont, coût des travaux estimé à 125000 euros.

>La casse "sauvage" de Saint Julien. Un arrêté municipal va être pris pour y mettre fin.

>Le devis pour réparer le tank à lait est de 1400,00 euros. Le conseil décide d'étudier son remplacement.

>Le plan communal de sauvegarde, PCS, est à faire. Il s'agit de préserver les populations des catastrophes.

>Un RDV avec la SARL MADRISSA est organisé.

>Le Centre tout terrain du Sancy de St Nectaire demande l'accès aux chemins de la commune de Montaigut pour l'année 2018.

11 contre 4 abstentions

>Un RDV avec les bureaux d'étude sur le patrimoine de la commune, et son évolution doit être fixé pour mars.

>Nouvelle demande pour un vote éolien refusé par Mr le Maire, un communiqué sera fait.

La secrétaire de séance
DEMIGNE Amélie

